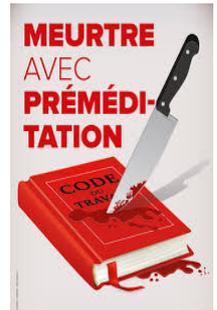




Union départementale CGT 94
Union local CGT d'Ivry
marc.boulkeroua@libertysurf.fr
06 18 03 45 87

Modification du code du travail **SALAIRES, EMPLOI,** ... à VWIS c'est aujourd'hui !

Les récentes modifications du code du travail d'Aout 2015 portent sur la réductions de nombreux droits des salariés

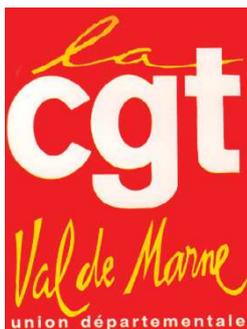


Les syndicats CGT, FSU, Solidaires, UNEF et UNL vous appellent à une journée de mobilisation interprofessionnelle.

Jeudi 8 octobre 2015, la CGT de VWIS appelle les salariés à rejoindre la Place de la République, à 14 h

Les attaques récentes contre le **code du travail** qui touchent tout particulièrement les salariés du privé (*salaires, rupture du contrat, horaires de travail, abandon des accords de branche, réduction des moyens du CE et des institutions représentatives du personnel, etc*) mais aussi les attaques en règle contre les services publics et le statut des fonctionnaires, suscitent nombre d'interrogations et de mobilisations partout en France.

Ces récentes lois réduisent considérablement vos droits. Informez-vous auprès de la CGT ! Ne vous laissez pas endormir ! Chacune, chacun d'entre nous, a de bonnes raisons d'être présent et de se joindre à la manifestation dans les rues de Paris comme dans tout le pays.



TROP C'EST TROP : CONSTRUISONS LE RAPPORT DE FORCES DANS LA RUE LE 8 OCTOBRE !

Les promesses pour une inversion de la courbe du chômage et de la croissance par Hollande, sans cesse repoussées à plus tard, prêteraient à rire si le quotidien du monde du travail n'était pas en jeu. Cinq millions de chômeurs, une retraite moyenne pour les femmes de 875 euros, un salaire médian de 1 650 euros, une précarisation croissante des salariés alors que 80% des recrutements se sont faits en 2013 sous la forme de CDD : voilà la réalité sociale de notre pays ! Comment pourrait-il en être autrement quand les deux mamelles de la politique gouvernementale sont l'austérité et la déréglementation du monde du travail.

L'austérité encore et toujours, au détriment des salariés !

Dès l'élection de Hollande en mai 2012, les membres du gouvernement faisaient la queue à l'université du MEDEF pour y prodiguer courbettes et ronds de jambe devant l'aéropage du grand patronat. Et depuis, après avoir prêté ainsi allégeance, le gouvernement a décliné une politique défendant exclusivement les intérêts du CAC40 en prenant le prétexte de la compétitivité des entreprises.

Pacte de responsabilité, CICE, Crédit Impôts recherche, niche Copé jamais abrogée par la nouvelle majorité permettent aux dirigeants d'entreprise de toucher 200 milliards d'aides de la part de l'Etat. Les « assistés », en réalité, ce sont ces dirigeants qui bénéficient de 4 500 dispositifs d'aides publiques aux entreprises et qui voudraient faire culpabiliser les travailleurs ! Les banques ont touché, quant à elles, 20 milliards provenant de l'argent public sans aucune contrepartie ! Et quel est le résultat de cet assistantat fourni aux banquiers rapaces et aux patrons gloutons ?

Un chômage massif et un pouvoir d'achat qui n'a jamais été aussi bas depuis 40 ans, dans le privé comme le public ! Ils pleurnichent depuis des décennies pour réclamer des subventions et ils en reçoivent de tous les gouvernements successifs, sans créer d'emploi et sans augmenter les salaires. Pourtant ils vivent très bien : les 500 familles les plus riches de France, principaux actionnaires des plus grands groupes économiques de l'Hexagone ont vu leur patrimoine augmenter de 25 % en 2012 et ils exigent que les salariés se serrent la ceinture ! A l'instar de Pierre Gattaz qui a ordonné et qui a obtenu que les cotisations sociales patronales pour la branche famille de la Sécurité Sociale soient diminuées de 30 milliards d'euros. Gattaz, l'héritier de l'entreprise Radiall, qui clame partout que les salaires ne doivent pas augmenter de plus de 3% mais qui augmente sa propre rétribution à hauteur de 29 %. Le Medef n'a aucune exigence à formuler : il fraude la Sécurité Sociale à hauteur de 25 milliards de cotisations selon la Cour des Comptes et il pratique l'évasion fiscale à hauteur de 60 milliards d'euros !

Jusqu'à quand allons-nous laisser cette mascarade perdurer ? Jusqu'à quand, enfin, vont-ils abuser de notre patience ?

Et que dire des reniements de ce gouvernement qui, loin de faire de la finance son ennemie, a renoncé à tout courage politique en servant de chien de garde au MEDEF, en lui servant des cadeaux à la chaîne comme le montre l'actualité de la négociation sur les retraites complémentaires AGIRC -ARRCO ?

Même sa politique d'aménagement du territoire, via la réforme territoriale et la Métropole du Grand Paris décline l'austérité dans le champ territorial, en vidant de leur contenu les institutions de proximité et en créant une dissymétrie entre territoires d'excellence et espaces de la marginalité !

Le dynamitage du code du travail par un gouvernement de renégats !

Mais le Gouvernement Hollande-Valls ne s'arrête pas là. Il s'est visiblement donné pour mission de dynamiter le code du travail en imposant à la hussarde une déréglementation du monde du travail semblable à celle qu'a connu l'Allemagne à la fin des années 1990, sous l'égide de Schröder. L'ANI, la Loi Macron, le Rapport Combrexelle portent en eux cette volonté de briser le code du travail sous couvert d'une simplification de la vie des employeurs ! Comme si leur existence était si compliquée, alors qu'on dénombre 1 500 suppressions d'emplois par jour en France, alors que 80% des ruptures conventionnelles sont imposées par les employeurs aux travailleurs ! Offensive inédite contre les prud'hommes, libéralisation du travail du dimanche que l'on présente comme une liberté pour les salariés alors

que le vrai problème est l'augmentation des salaires, réforme Rebsamen sur le Dialogue social sournoisement votée en plein été (qui vide les CHSCT de leur contenu et remplace les négociations annuelles par des rendez-vous tous les trois ans) : à l'Elysée et à Matignon ou à Bercy chez Macron le Ministre préféré des patrons, tout est possible pour faire plaisir à la clique de Gattaz ! On comprend donc aisément pourquoi ce gouvernement refuse toute loi d'amnistie sociale pour les syndicalistes ! Leur arrogance est telle que lorsque nous refusons les solutions aux rabais qu'il nous propose lors des négociations PPCR, Valls s'offusque en déclarant qu'il passera outre la décision des syndicats majoritaires ! C'est dire leur respect pour les organisations représentatives des salariés !

Le constat est donc accablant pour Hollande et ses Ministres : leur bilan social est désastreux !

Il est urgent que les travailleurs, très conscients de la trahison à laquelle ils assistent, laissent la résignation au placard et agissent dans le sens de leur intérêt. Des luttes victorieuses existent au niveau local ou sectoriel comme l'ont prouvé les salariés de l'AP-HP en juin et juillet ! La Cgt avance depuis des années des solutions alternatives à l'austérité : augmentation des salaires, des pensions de retraites et des minimas sociaux, contrôle étroit des aides publiques aux entreprises, création d'un pôle financier et public, développement de politiques publiques

ambitieuses, taxation des flux spéculatifs de capitaux...

La journée interprofessionnelle, intergénérationnelle et unitaire de grève et de manifestation du 8 octobre est un moment crucial pour reprendre l'initiative sociale et construire progressivement un rapport de forces qui doit incontestablement se muscler pour que la pression du monde du travail, dans la rue mette en sourdine l'offensive patronale !

**AUGMENTATION DES SALAIRES, DÉFENSE ACHARNÉE
DU CODE DU TRAVAIL : NOUS NE LÂCHERONS RIEN !
DESCENDONS MASSIVEMENT DANS LA RUE LE 8 OCTOBRE
POUR FAIRE ENTENDRE NOS EXIGENCES !
PLACE DE LA RÉPUBLIQUE A 14H**



Vous ne voulez pas en rester là ? Ensemble, dans le syndicat, nous serons plus forts !

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville:

Tel : | | | | | | | | | | E-mail:@.....

Entreprise :

À renvoyer à : UD CGT 94 – secteur vie syndicale, 11/13 rue des Archives 94010 CRETEIL cedex

Tel : 01.41.94.94.18 – Fax : 01.41.94.94.33 – Email : sec.orga@cgt94.fr – Site internet : <http://www.cgt94.fr>